

LIMINAIRE DU CHSCT DU 25 OCTOBRE 2021

Madame la Présidente,

La crise sanitaire semble devenir un sujet secondaire alors qu'elle est toujours d'actualité. Nous ne sommes toujours pas à l'abri d'un rebond, d'une nouvelle forme de variant qui viendrait bouleverser les équilibres qui s'établissent. Bien entendu l'Administration n'est pas responsable de ce fait, mais qu'avons nous appris de la crise ? Sommes-nous en capacité de dépasser sa gestion pour réussir à stabiliser des environnements de travail dans lesquels il nous faut vivre avec ce virus ?

Chacun y va de sa sensibilité, de son avis, de sa lecture plus ou moins rigide des documents. Nous manquons d'anticipation et d'harmonisation ! Il nous faut aussi apprendre de septembre 2020, période où nous avons cru être sortis de la crise pour repartir finalement dans un confinement généralisé. La prudence doit guider les choix qui seront faits.

Avec sa généralisation, nous ne pouvons pas ne pas évoquer le télétravail au sein de cette instance. Solidaires Finances rappelle que le télétravail doit reposer sur le volontariat et la réversibilité. Il ne peut pas devenir la mesure de prévention à tous les risques professionnels.

- des travaux dans les services, on vous propose du télétravail :
- un risque de forte chaleur, on vous propose du télétravail,
- une difficulté au travail, on vous propose du télétravail, etc.

Le télétravail n'exonère pourtant pas de la mise en œuvre de politiques de prévention. De plus, il ne doit pas devenir le prétexte à des réductions de taux d'occupation par agent du fait qu'il y ait moins de collègues présents sur site. Un télétravailleur doit toujours disposer d'un bureau attitré.

Sur ce point, nous nous souvenons encore de la réponse des administrations quand Solidaires Finances a évoqué, lors des premiers échanges sur le télétravail, le lien avec les politiques immobilières. Vous qualifiez alors nos craintes de réduction (du nombre de sites, de surface par agent, etc) de fantasme. Finalement, le temps nous donne raison et on voit fleurir ici et là des projets de «coworking», de «flexdesk», de tiers lieux...

Pour clore, sans être pour autant exhaustifs sur le sujet aujourd'hui, les représentants de Solidaires Finances dénoncent et continueront de dénoncer l'insultante faiblesse de la prime télétravail. D'autre part, nous souhaitons interroger ce comité sur les déclarations du DRFiP du Nord et du Secrétaire Général, à savoir que « le télétravail n'est pas un droit ». Que faut-il entendre ?

Cette période de crise sanitaire nous a démontré l'importance des CHSCT et de leur sollicitation. Pourtant, il est toujours surprenant de voir qu'il puisse y avoir des assistants de



prévention à moins de 100% de quotité de travail. Pour Solidaires Finances, les Assistants de Préventions doivent être à Temps Plein. Par ailleurs, le sujet des Conditions de Travail ne doit pas être porté par le seul AP mais devrait être pris en charge par un service dédié de plusieurs agents.

Pour les ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail), on voit qu'ils sont aussi particulièrement sollicités, de même que les Médecins du Travail.

En ce qui concerne les Secrétaires Animateurs, nous sommes toujours en attente de réponse sur leur devenir.

Enfin, nous ne pouvons que constater, qu'heureusement, il existe un budget de CHSCT qui a permis de financer les masques, le gel et autres dispositifs de protection au risque biologique ! Les Administrations se déchargent bien souvent en présentant des projets à financer au CHSCT, alors même qu'il en va de plein droit de leur obligation d'employeur !

Dans un contexte général de dialogue social dégradé, nos Directions, Générales et locales, ne tiennent pas compte de nos revendications légitimes. Parc des résidences EPAF bradé, diminution des budgets à l'Action Sociale et resserrement de son réseau de délégation, politiques de restructurations, suppressions de postes, fusion/dé-fusion de services, externalisation, fragilisation de nos missions et de nos recrutements... la liste est encore bien longue. L'ensemble des politiques générales vont à l'encontre de ce que nous portons dans cette période de crise sociale et économique, qui demanderait au contraire plus d'investissement sur les sujets évoqués.

Madame la Présidente, au vu des dernières instances, dont certaines n'ont pas pu aller jusqu'à leur terme suite à votre décision unilatérale, au vu de votre dernier mail concernant le CHSCT, qui devait se tenir selon vos termes « de manière expéditive », Solidaires Finances s'interroge sur votre bonne volonté en qualité de Présidente du CHSCT, votre engagement dans cette instance et sur la valeur que vous accordez au dialogue social.

Solidaires Finances tient à vous rappeler le rôle et l'importance des organisations syndicales au sein de l'Administration. Devant vous, nous représentons les Agentes et Agents des Finances. Le mépris envers nos revendications est finalement un mépris que vous adressez directement à l'ensemble des personnels dont vous avez la responsabilité.

Les instances ne sont pas des chambres d'enregistrement. Elles sont des lieux de confrontation de la vision de l'Administration face aux besoins et attentes des agentes et agents. Nous portons leur parole. Donc, si vous ne nous écoutez pas, vous commettez une atteinte aux principes de la démocratie sociale.

Solidaires Finances ne participe pas aux Groupes de Travail simplement pour cocher des cases. Or, il ne nous a pas été possible d'intervenir ou à la marge sur les DUERP et PAP, tout étant déjà figé, enregistré. Il s'agissait juste de pouvoir accélérer le processus en séance plénière.

Solidaires Finances désespère parfois d'obtenir des informations. On nous donne le sentiment que nous en trouverons plus, par exemple, dans le « Mag NRP » qui assure la propagande de la DRFiP.

Par définition, le Programme Annuel de Prévention (PAP) fixe la liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année à venir, qui comprennent les mesures de prévention, des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels, ainsi que, pour chaque mesure, ses conditions d'exécution.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

De ce fait, au vu de cette définition, les représentants de Solidaire Finances s'étonnent du peu d'investissement des Administrations représentées aujourd'hui dans cet exercice. En effet, il est affligeant de constater que la DRFiP rejette 93 % de son DUERP, la DIRCOFI 82 %, l'École des Douanes 70 %, le Commissariat aux Ventes et la DR de Lille plus de 50 %.

De manière générale, les préconisations proposées sont au mieux en deçà des attentes et demandes des agents, voir presque insultantes eu égard à la gravité du sujet.

Solidaire Finances exige que des réponses concrètes, des plans d'actions rapides et ambitieux soient enfin présentés aux agents et agents de nos Directions.

Solidaire Finances déplore une fois de plus les versions multiples et envois tardifs des documents. Dans ces conditions, Il est impossible pour les représentants du Personnel, de pouvoir étudier correctement l'ensemble des documents.

Solidaire Finances exige à nouveau le retour à la normale de cette instance.

Pour conclure, au vu du peu d'investissement pour garantir des bonnes conditions de travail pour nos collègues, Solidaire Finances vous demande la transmission régulière d'un tableau de suivi de l'intégralité des lignes inscrites dans les DUERP pour chaque administration.

Solidaire Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairefinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairefinancespubliques59@gmail.com
[Solidairefinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairefinancespubliques59)